Organismes de formation

Cfdt: **ACCORD SUR LES SALAIRES**

FEP

+ 1,25 %
pour tous !

Toutes les catégories seront augmentées à partir de janvier 2014

Nouvelle valeur annuelle du point : 103,116 €

Montant des minimas annuels : A1 : 17 421 € ; A2 : 17 465 € ; B1 : 17 508 € ; B2 : 17 552 €

Grâce à vous !

C'est bien grâce aux excellents résultats des élections qui se déroulent dans les entreprises et des TPE de l'an passé que la Fep-CFDT est la seule organisation majoritaire et qu'elle a pu arracher la même augmentation pour tous.